



## FICHE DE PRESSE

17 avril 2015

### **Après la décision de renforcer les contrôles routiers, le préfet et le procureur de la République présentent le bilan des infractions relevées et sanctionnées ces dernières semaines.**

Ils tiennent à montrer leur volonté commune de sanctionner les conducteurs ignorant, sciemment et trop souvent, les règles élémentaires de conduite, et expriment très clairement leur détermination à maintenir un effort sur la répression de ces comportements dangereux.

Si depuis le début de l'année, le nombre d'accidents et de blessés est en baisse par rapport à la même période en 2014, soit *-10,2% d'accidents corporels et -35% de blessés*, **le nombre de tués progresse de manière dramatique : au 14 avril, 12 personnes ont perdu la vie sur les routes de Lot-et-Garonne (5 en 2014).**

Ces dernières semaines, le préfet a donc demandé aux forces de l'ordre d'intensifier les contrôles routiers tant sur les axes principaux que secondaires du département, à toute heure du jour et de la nuit. Ces contrôles se poursuivront dans les semaines à venir. **L'objectif est d'assurer une présence visible et dissuasive des forces de l'ordre en portant l'effort sur la répression des comportements dangereux et générateurs d'accidents.** En effet, la cause principale identifiée pour les 11 accidents mortels concerne le comportement humain. Dans 1 accident mortel sur 3, l'usager décédé a été victime du comportement dangereux d'un autre conducteur. Les conduites addictives sont en cause dans **45 %** des accidents mortels.

### **37 patrouilles de police et gendarmerie déployées sur le terrain pour mener ces contrôles renforcés : 401 infractions relevées en 10 jours, soit 40 par jour**

- 19 opérations de contrôle de vitesse menées ont permis de relever 120 dépassements de moins de 40 km/h
- 22 contrôles « alcoolémie/stupéfiants » effectués :
  - sur 615 dépistages « alcoolémie », 35 étaient positifs (17 ont donné lieu à une contravention, 18 délits)
  - sur 12 dépistages « stupéfiants », 8 étaient positifs
- 21 infractions aux règles de priorité, dont 11 non respects de la signalisation « stop »
- 73 infractions pour non respect de règles élémentaires de sécurité, dont 23 non port de la ceinture et 36 usages du téléphone au volant

Ces infractions ont donné lieu à :

- 18 permis retenus ou suspendus (pour présence d'alcool et /ou de stupéfiant chez le conducteur)
- 33 immobilisations du véhicule

## Bilan des infractions relevées par les radars : augmentation sensible du non respect des vitesses autorisées

Du 1<sup>er</sup> janvier au 12 avril 2015, le nombre d'infractions relevées :

- par les radars fixes est en hausse de près de 6 %,
- de plus de 45 % pour les infractions du radar « vitesse moyenne » implanté sur la RN 21 à Pujols,
- et 54 % pour le radar « discriminant » situé sur la A62 sur la commune de St-Pierre de Buzet.

Par contre, une baisse de plus de 14 % est constatée sur les infractions relevées par les radars « feu ».

## Les actions de prévention et de sensibilisation se poursuivent

En parallèle, ces actions seront notamment menées en direction :

- des jeunes avec l'organisation d'un jeu concours sur la sécurité routière et une campagne de communication « Sam », en mai prochain, réalisée par des lycéens de Bernard Palissy à Agen et la piste éducation routière en écoles primaires ;
- des 2 roues motorisés avec la programmation d'un week-end motard le 14 juin 2015 à Marmande ;
- des seniors par la mise en place d'ateliers de remise à niveau au code de la route les 29 avril à Estillac, 4 mai à Buzet-sur-Baïse, 6 juin à Boé et 10 juin à Nérac ;
- de tout public avec l'organisation d'un village « prévention et sécurité routière » lors du congrès national des sapeurs-pompiers en septembre 2015.

## Analyse de l'accidentologie depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015

### Répartition géographique des 11 accidents mortels ayant entraîné la mort de 12 personnes (11 en zone gendarmerie)

Arrondissement de Marmande :	2
Arrondissement d'Agen :	2
Arrondissement de Nérac :	2
Arrondissement de Villeneuve sur Lot :	5

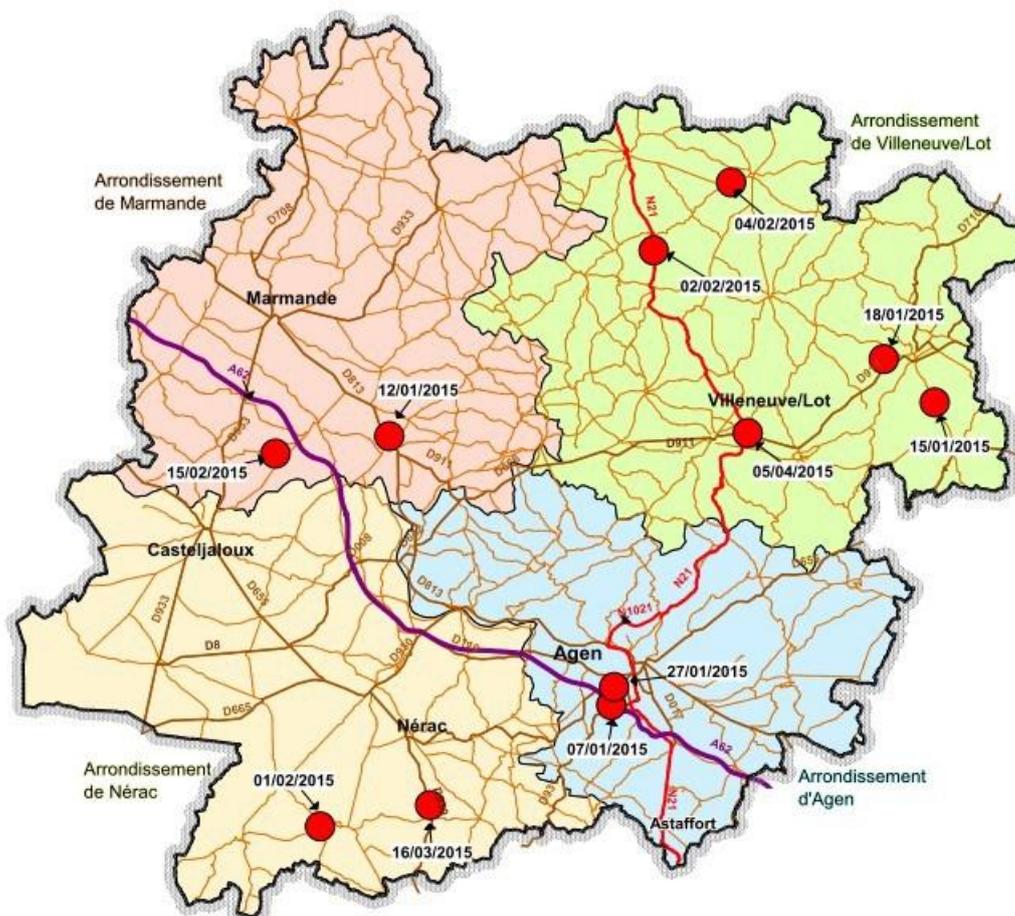
### Répartition par âge des victimes décédées

0-17 ans	
18-24 ans	2
25-44 ans	4
45-64 ans	2
> ou 65 ans	4

### Répartition par type de véhicule

Piétons	3
2 roues motorisés	1
bicyclette	
VL	8
PL	

## Localisation des accidents mortels 2015



### CONTACTS PRESSE

**Marie-Claude BOUSQUIER**  
☎ 05 53 77 61 82 ou 06 73 56 75 50  
[marie-claude.bousquier@lot-et-garonne.gouv.fr](mailto:marie-claude.bousquier@lot-et-garonne.gouv.fr)

**Joëlle MEURISSE**  
☎ 05 53 77 61 83  
[joelle.meurisse@lot-et-garonne.gouv.fr](mailto:joelle.meurisse@lot-et-garonne.gouv.fr)

[www.lot-et-garonne.gouv.fr](http://www.lot-et-garonne.gouv.fr)



[@prefet47](https://twitter.com/prefet47)